



UNION EUROPEENNE

DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE AU BURKINA FASO

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MADAME Sari SUOMALAINEN,
AMBASSADEUR, CHEF DE DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE
AU BURKINA FASO, A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DE L'ADDENDUM DE
LA REVUE A MI-PAROURS DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE
COOPERATION REGIONALE ET DU PROGRAMME INDICATIF REGIONAL 9^{ème}
FED ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET L'AFRIQUE DE L'OUEST,**

Ouagadougou, le 22 août 2006

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA,

Monsieur le Commissaire Chargé du Département des Fonds structurels et de la coopération internationale de l'UEMOA,

Mesdames/Messieurs les Représentants des organes et les membres de la Commission de l'UEMOA,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats membres de l'Union européenne au Burkina Faso

Chers collègues de l'UEMOA et de la Délégation de la Commission européenne au Burkina Faso,

Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, permettez-moi de vous remercier vivement pour votre présence à cette cérémonie en plein mois d'août et malgré vos emplois du temps très chargés. Cette présence est la preuve de l'importance que nous accordons tous à l'intégration régionale dans les enjeux du développement.

Dans le cadre des objectifs fixés par l'Accord de Cotonou, la stratégie de coopération de l'Union européenne avec l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO et UEMOA), pour le 9^{ème} Fonds Européen de Développement, a pour but d'assister l'ensemble de la région à mettre en œuvre des politiques de développement visant la réduction de la pauvreté et l'insertion progressive et harmonieuse des économies de la région dans l'économie mondiale.

Comme vous le savez, la cérémonie qui nous réunit ce matin consiste en la signature de l'Addendum du document de stratégie de coopération régionale et du programme indicatif régional (PIR 9^{ème} FED) entre l'Afrique de l'ouest et l'Union européenne. Cet Addendum, qui fait suite à la revue à mi-parcours de la stratégie du PIR réalisée l'année dernière, réponds à notre stratégie de programmation glissante et nous donne la base juridique pour la continuation du financement des actions régionales au bénéfice de la sous région Afrique de l'ouest.

Grâce au choix judicieux des secteurs de concentration dans la programmation du PIR 9^{ème} FED, les revues à mi-parcours et en fin de parcours tenues respectivement l'année dernière et cette année, se sont traduites par une confirmation de la pertinence de la stratégie de coopération entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne.

En rappel, cette stratégie est axée sur trois secteurs de concentration :

- Premièrement, l'appui à l'intégration économique régionale et au commerce, qui vise à renforcer les capacités des organisations régionales et les Etats membres de la région dans l'application des réformes communautaires et la négociation des différents accords commerciaux, notamment l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'UE.
- Deuxièmement, la facilitation des transports dont le but est de permettre une libre circulation des biens et des personnes à travers la levée des obstacles non tarifaires.
- Et troisièmement, un certain nombre de projets sont financés dans le secteur hors concentration : entre autres, la prévention des conflits, la

culture, la santé et la pêche .

Au total, une enveloppe de 235 millions (M) d'euros était prévue pour le financement de la stratégie régionale du 9^{ème} FED. La revue à mi-parcours a été favorable à l'Afrique de l'Ouest. Car contrairement à d'autres régions d'Afrique où cet exercice a été synonyme de réduction de l'enveloppe financière, le présent Addendum du PIR Afrique de l'Ouest se traduit par une augmentation de l'enveloppe financière grâce au dégagement des reliquats des FED précédents. Ces reliquats serviront à financer les nouveaux besoins du PIR identifiés dans le secteur hors concentration (pour environ 22 millions d'euros), ainsi que les initiatives de l'enveloppe intra ACP (pour 18.2 millions d'euros).

La presque totalité des fonds ont été engagés et la mise en œuvre de certains projets est en cours. A ce propos, il convient surtout de souligner qu'avec le PIR 9^{ème} FED, la Coopération UE - Afrique de l'Ouest connaîtra une innovation majeure en ce qui concerne les modalités de mise œuvre. En effet, compte tenu du degré de maturité de cette coopération et pour éviter les difficultés au niveau régional de l'approche projet qui utilisait uniquement les procédures du FED, il est envisagé que les procédures propres de l'UEMOA et de la CEDEAO soient utilisées à travers les accords de contribution. Les préalables à cette évolution, à savoir les évaluations des capacités institutionnelles et financières des organisations régionales et la programmation pluriannuelle des activités, sont en cours.

Pour qu'un démarrage effectif de la mise en œuvre du projet d'appui à l'intégration économique et au commerce puisse être possible à compter de 2007, il est indispensable que l'étude sur l'UEMOA soit finalisée le plus rapidement possible pour permettre la conclusion de l'accord de contribution au courant de 2006.

Parallèlement à cette mise en œuvre du 9^{ème} FED, la programmation du 10^{ème} FED a été également amorcée par le séminaire régional de mars dernier auquel nous avons tous pris part. L'enveloppe initiale indicative de l'aide programmable pour l'Afrique de l'Ouest est de l'ordre de 477 millions d'euros. Par rapport au 9^{ème} FED, il y a donc un doublement de l'aide financière à l'Afrique de l'Ouest. Une réunion élargie à la société civile et aux Etats membres de l'Union européenne et de l'Afrique de l'Ouest se tiendra d'ailleurs courant fin septembre début octobre 2006 pour finaliser le document de stratégie du PIR 10^{ème} FED Afrique de l'Ouest.

Evidemment, au-delà des appuis financier et technique de l'UE et des autres partenaires au développement, il reviendra à la Région Afrique de l'Ouest elle-même de développer les meilleures stratégies pour tirer le meilleur parti de notre partenariat continu.

A cet effet, l'agenda de la région, qui veut aboutir à une union douanière en 2007 à l'échelle de la région (y compris tous les Etats membres de la CEDEAO) est un signe encourageant.

Nous continuerons à accompagner les efforts de la Région dans son processus d'intégration et de développement. Lorsque je parle de « Nous », je pense aussi aux Etats membres de l'UE qui sont également engagés aux côtés des organisations régionales et des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Personne ne peut nier que les défis à relever pour la région restent vastes. De notre part, nous souhaitons une conjugaison plus forte de nos

efforts pour contribuer davantage à relever ces défis et pour permettre de créer de meilleures conditions de vie aux populations ouest-africaines, but ultime des efforts des organisations et des pays de la sous région.

Je vous remercie de votre aimable attention.